



WUSHU
FFK



RÈGLEMENTATION NATIONALE

COACHING WUSHU

Wushu

SAISON
**24
25**

1) Table des matières

Préambule	3
1) Les conditions pour coacher	4
1.1 Examens des Coaches Nationaux (QCM).....	5
1.2 Validation du référentiel des coaches sur la base de données fédérale SIKADA.....	6
1.3 Jeunes coaches 16 et 17 ans	6
1.4 Assistant / Soigneur (Sanda).....	7
2) Les droits et devoirs des coaches	7
2.1 Les devoirs des coaches	7
2.2 Procédures	8
2.3 Les droits des coaches	8
2.4 Les degrés de sanctions	8

Préambule

Cette saison 2024-2025, le dispositif coaching est simplifié pour permettre à tous les acteurs fédéraux d'évoluer dans un système de compétition national pérenne.

Les coaches représentant leur club se verront accrédités « coach national » et seront habilités à coacher à toutes les compétitions. Le titre de coach national est valable 3 ans à compter de la date d'obtention.

Objectifs :

- Permettre de certifier les coaches ;
- Permettre que chacun des acteurs (compétiteurs, coaches et arbitres) puisse évoluer dans un système structuré et encadré ;
- Faire évoluer notre discipline sur les plans organisationnel et sportif ;
- S'inscrire dans une démarche de développement durable en créant une unique accréditation.

Ce dispositif, sera dans un premier temps réservé au niveau national. Il pourra ensuite être décliné au niveau des organismes déconcentrés de la FFK, au cours des prochaines saisons, dans le but d'harmoniser l'ensemble du territoire.

Les compétitions concernées par ce dispositif de coaching sont :

- Les Championnats Nationaux Wushu Taolu – Kungfu Traditionnel – Taijiquan
- Les Championnats Nationaux Sanda et Sanda Light
- Les Coupes de France Jeunes
- Les Coupes de France Wushu Taolu – Kungfu Traditionnel – Taijiquan
- Les Coupes de France Sanda et Sanda Light
- Les Opens Nationaux

Avant le début de ces compétitions nationales sera organisé un briefing pour les coaches.

1) Les conditions pour coacher

Pour pouvoir prétendre au titre de Coach National et obtenir ma carte, je m'assure :

- D'être licencié pour la saison en cours ;
- D'être majeur (+ de 18 ans) ;
- De posséder au minimum le 1er DANG/DAN ainsi que le DAF (ou être engagé dans le processus de formation) ;
- D'avoir complété les informations sur le compte Sikada (photo, contrôle d'honorabilité) (1.1) ;
- Que le club ait fait la demande par courriel auprès du service Coaching des Disciplines Associées (DA) (coachingwushu@wushuffk.fr) en ayant joint les informations suivantes : NOM, Prénom et numéro de licence de chaque coach ;
- De réussir le QCM (maximum 5 erreurs) dès la réception du lien par le club (1.3).

Le nombre de coaches par club pouvant être référencés et habilités sur la base de données fédérales SIKADA est proportionnel aux nombres de licenciés du club (de licenciés N-1 ou saison en cours).

- 2 coaches pour les clubs ayant moins de 40 licenciés.
- 4 coaches pour les clubs ayant de 40 à 69 licenciés.
- 6 coaches pour les clubs ayant de 70 à 99 licenciés.
- 8 coaches pour les clubs ayant 100 licenciés et plus.

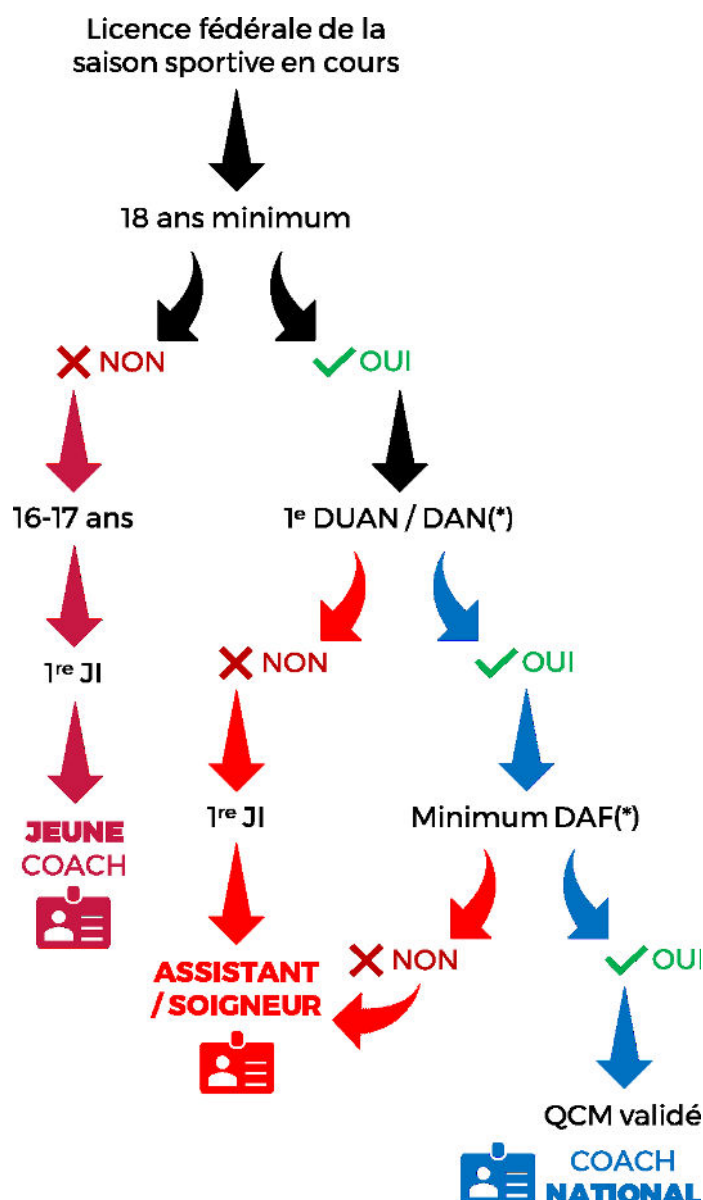
Attention, le nombre de coaches pouvant s'inscrire à chaque compétition nationale est proportionnel au nombre d'athlètes inscrits :

- De 1 à 3 athlètes inscrits : 2 coaches maximum par club.
- De 4 à 6 athlètes inscrits : 3 coaches maximum par club.
- De 7 à 9 athlètes inscrits : 4 coaches maximum par club.
- A partir de 10 athlètes inscrits : 5 coaches maximum par club.

Pour les compétitions nationales équipes, le nombre de coaches pouvant être inscrits par le club ou l'entente sportive est de 2 coaches maximum, un coach pour l'équipe masculine et un coach pour l'équipe féminine.

Il appartient aux clubs d'effectuer les démarches auprès du service Coaching des DA pour désigner et proposer, en fonction du nombre de licenciés, le ou les coaches susceptibles de passer l'examen national.

Le parcours Coaching WUSHU Saison 2024-2025 :



(*) ou doit être engagé dans le processus de formation. Une attestation d'inscription de l'organisme territorial est obligatoire.

1.1 Examens des Coaches Nationaux (QCM)

Procédure d'obtention du lien QCM : La demande doit être effectuée par un membre du bureau exécutif du club, au service Coaching des DA, (coachingwushu@wushuffk.fr). Le lien sera envoyé à un responsable du club uniquement.

Les responsables des clubs transmettent ensuite le lien aux coaches afin qu'ils puissent passer l'examen et informent le service Coaching des DA par mail lorsque le QCM est validé.

Le QCM :

- 15 questions relatives au règlement des compétitions et de coaching
- 15 questions relatives au règlement d'arbitrage

Sur les 30 questions, 25 doivent correspondre à de bonnes réponses afin que l'examen soit validé.

En cas d'échec à l'examen (à partir de 6 mauvaises réponses), les coaches ont la possibilité de le repasser sans délai.

1.2 Validation du référentiel des coaches sur la base de données fédérale SIKADA

Dès lors que la procédure a été respectée, avec tous les renseignements demandés et l'examen réussi, les coaches sont officiellement habilités et référencés sur la base de données fédérale SIKADA.

Il est conseillé de vérifier que les coaches habilités sont dans la rubrique "Adhérents/Licenciés > Liste des coaches.

L'habilitation des coaches sur la base de données fédérale SIKADA, après la procédure, est valable 3 ans, de date en date.

La **carte** est, quant à elle, valable uniquement **pour la saison en cours**.

Les coaches nationaux sont les référents officiels fédéraux représentant leur club. Ils sont habilités à coacher à toutes les compétitions nationales.

Les coaches accrédités par la FFK récupéreront lors de leur première compétition nationale leur carte de coach après le briefing des coaches qu'ils devront présenter à chaque compétition officielle.

Un coach se présentant sans sa carte pourra se voir refuser l'accès à l'aire de combat.

1.3 Jeunes coaches 16 et 17 ans

Les jeunes coaches peuvent coacher aux Coupes de France Jeunes et aux Opens Nationaux (pour coacher des athlètes Poussins, Pupilles et Benjamins) si une demande officielle est effectuée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée auprès de la direction technique nationale : coachingwushu@wushuffk.fr sur le formulaire de renseignement spécifique.

La carte de jeune coach est valable uniquement le jour ou le week-end de la compétition (carte nominative avec photo).

Aucune carte ne sera remise sans demande officielle préalable.

Les jeunes coaches agissent sous l'autorité des coaches nationaux.

Les jeunes coaches doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.

1.4 Assistant / Soigneur (Sanda)

Prérequis :

- Licence fédérale de la saison sportive en cours
- 18 ans minimum

Les soigneurs en compétition Sanda peuvent assister un coach national si une demande officielle est effectuée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée auprès de la direction technique nationale : coachingwushu@wushuffk.fr sur le formulaire de renseignement spécifique.

La carte de soigneur est valable uniquement le jour ou le week-end de la compétition (carte nominative avec photo). La carte sera remise lors des compétitions concernées.

Aucune carte ne sera remise sans demande officielle préalable.

Les soigneurs en compétition Sanda agissent sous l'autorité des coaches nationaux et ne peuvent pas coacher seul un athlète

Les soigneurs en compétition Sanda doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.

2) Les droits et devoirs des coaches

2.1 Les devoirs des coaches

- Porter une tenue sportive réglementaire, survêtement complet, pantalon et veste à l'effigie du club si possible et chaussure de sport. Aucun effet rajouté à cette tenue sportive n'est autorisé, excepté un carnet, porte document etc. pour prendre des notes. En fin de saison sportive, en fonction du temps, les coaches pourront porter un tee-shirt à l'effigie du club ou un tee-shirt sportif. (Les débardeurs ou tout autre vêtement ne seront pas autorisés) ;
- Respecter et faire respecter les règlements fédéraux en vigueur (arbitrage et compétitions) ;
- Avoir un comportement exemplaire en toutes circonstances ;
- Respecter la zone attribuée pour coacher ;
- Rester assis sur les chaises mises en place pour le coaching durant tout le combat ;
- S'interdire d'effectuer des gestes de protestation et de parler aux arbitres ;
- S'interdire de traverser les surfaces de compétitions (tapis) ;

- Être le garant du comportement et des actes de ses compétiteurs ;
- Préparer et placer les compétiteurs dans les zones d'appels ;
- Veiller à ce que le compétiteur ou l'équipe se présente à l'appel pour combattre. Après le 1er appel, deux autres appels seront effectués, à l'issue de ces trois appels le sportif ou l'équipe sera disqualifié ;
- Avoir une attitude digne et de réserve lors des manifestations vis-à-vis : du sportif, du public, du corps arbitral, de la commission sportive, des autres coaches, des autres compétiteurs et envers toute autre personne présente ;
- Respecter toutes les décisions des arbitres.

2.2 Procédures

La carte « coach » est obligatoire (elle doit être portée autour du cou).

- Les membres de l'organisation ainsi que les arbitres contrôlent les cartes des personnes présentes sur les aires de combat.
- La carte peut être retirée en cas de comportements contraires au règlement.

2.3 Les droits des coaches

- Le coach national ayant participé au briefing peut coacher dans le cadre des compétitions nationales organisées par la FFK (Cf. préambule) ;
- Le coach peut circuler dans les zones lui étant réservées. Il peut photographier « les tirages aux sorts / ordre de passage » sur l'écran prévu à cet effet ;
- Le coach accompagne les compétiteurs sur l'aire de compétition ;
- Pour une décision arbitrale qu'il juge non conforme au règlement, le coach peut saisir par écrit la commission d'appel auprès du responsable des coaches afin que celui-ci convoque la commission d'appel et le corps arbitral spécifique à l'aire de compétition où la décision a été prise pour délibérer ;
- Il peut, pour toute information relative à la compétition et en particulier au coaching, s'adresser au responsable des coaches.

2.4 Les degrés de sanctions

Le responsable des coaches ou son représentant peut interpellé un coach ayant un comportement agité afin de dialoguer avec celui-ci.

Les coaches qui adoptent un comportement interdit peuvent être sanctionnés :

- 1^{er} degré : avertissement verbal donné par le responsable des coaches ou son représentant, inscrit sur un registre spécifique et signé par le coach concerné.
- 2^e degré : avertissement écrit signé par le responsable des coaches ou son représentant et par le coach concerné.
- 3^e degré : La carte du coach est retirée pour la journée de la compétition (par le DTN ou le responsable des coaches ou son représentant).

- 4^e degré : la carte du coach est retirée pour le week-end de la compétition (par le DTN ou le responsable des coaches ou son représentant).
- 5^e degré : la commission disciplinaire fédérale est saisie.

Les sanctions sont en principe appliquées par ordre croissant. Cependant, une sanction peut être appliquée proportionnellement à la gravité des faits sans suivre cet ordre.



WUSHU
FFK

39 rue Barbès, 92120 MONTROUGE
ffkarate.fr

SAISON **2024-2025**